

Le 22 octobre 2013

PAR SDÉ ET COURRIER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Annie Gariépy
Avocate

8, du Village boisé
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2W 1N1

Tél. : (450) 515-1859
Télec. : (450) 515-6606
C. élec. : meagariepy@videotron.ca

OBJET : Demande d'approbation du taux de rendement des capitaux propres et du mécanisme de traitement des écarts de rendement HQT et HQD
Planification d'audience du RNCREQ
Dossier : R-3842-2013

Chère consœur,

Tel que requis dans la correspondance de la Régie du 21 octobre, vous trouverez la planification d'audience du RNCREQ pour le dossier mentionné en titre.

Moyens préliminaires

Le RNCREQ n'aura pas de moyens préliminaires à faire valoir.

Présentation de la preuve du RNCREQ

Le RNCREQ nécessitera quelques 15-20 minutes pour l'adoption de sa preuve et la présentation des faits saillants de celle-ci ainsi que les conclusions qu'il recherche.

Liste des témoins et qualifications

Le RNCREQ fera entendre M. Paul Paquin, analyste externe, à titre de témoin ordinaire.

Contre interrogatoires

Le RNCREQ prévoit contre interroger les témoins du Distributeur pour environ 40 minutes, réparties de la façon suivante entre les différents panels :

- Panel MTÉR : 5-10 minutes
- Panel TRCP : 30 minutes

Argumentation

Pour sa plaidoirie, le RNCREQ est sensible à la demande de la Régie de faire preuve de flexibilité et propose, pour cette raison, de présenter son argumentation sous forme écrite au moment déterminé par la Régie. Advenant le cas où la Régie requerrait une plaidoirie orale, le RNCREQ nécessitera quelques 20 minutes pour exprimer sa position.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consœur, mes salutations distinguées.



Me Annie Gariépy

c.c. Me Éric Dunberry
Me Yves Fréchette (HQTD)
Philippe Bourke (RNCREQ)